**DÉCLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**44E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL**

**BURKINA FASO**

 **LUNDI 6 NOVEMBRE 2023,14H30-18H**

Monsieur le Président,

Madagascar remercie le Burkina Faso pour son rapport dans le cadre de ce 4e cycle de l’Examen Période Universel.

Madagascar adresse ses félicitations au Burkina Faso pour la mise en œuvre progressive des recommandations de l’EPU relatives à la Commission nationale des droits humains, notamment l’augmentation de l’effectif de ses ressources humaines, passant de 7 agents en 2018 à 56 agents en 2023 et de son allocation financière, qui est passée de 12 millions de francs CFA en 2018 à 646 347 000 francs CFA en 2023.

Madagascar salue les actions entreprises par le Burkina Faso en matière de promotion des droits de l’homme par l’intégration de l’enseignement de ces droits aux écoles primaire et secondaire depuis le début de l’année scolaire 2022-2023.

La poursuite de la mise en œuvre de la gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de cinq ans vivant au Burkina Faso ainsi que l’adoption par le Conseil des Droits de l’Homme le 17 juillet 2020 de la Résolution A/HRC/RES/44/16 sur la lutte contre les mutilations génitales féminines, initiée par le Burkina Faso au sein du Groupe africain, témoignent d’un engagement fort et d’une avancée importante dans l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes ainsi que la protection de leurs droits et ceux des enfants.

Enfin, Madagascar encourage le Burkina Faso à envisager d’entamer un processus visant à abolir la peine de mort, à travers des campagnes de sensibilisation de l’opinion publique et des entités pouvant agir en faveur de cette abolition, entre autres mesures. Madagascar recommande ainsi au Burkina Faso de procéder à la ratification du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Madagascar souhaite plein succès au Burkina Faso dans ses engagements en matière de protection et de promotion des droits humains.

Je vous remercie.